



Le plan AIRE (Aide pour l'Informatisation en Réseau des Ecoles)

publié le 15/10/2013 - mis à jour le 22/09/2017

Descriptif :

Ce plan, reconduit depuis 10 ans, permet de distribuer aux écoles du département les ordinateurs issus des collèges du département.

Ces dotations en matériel s'accompagnent dans de nombreux cas de la mise en réseau du matériel informatique des écoles.

La demande de dotation, jointe à cet article, sera transmise à la commune ou à la collectivité intercommunale qui a la responsabilité du matériel informatique de l'école puis à l'inspecteur de la circonscription.

C'est un partenariat entre le conseil général de Charente-Maritime, l'association des maires de Charente-Maritime, le syndicat mixte pour l'informatisation des communes, le CDDP 17 et l'inspection académique de Charente-Maritime.

À l'occasion du renouvellement du matériel informatique des collèges effectué par le Conseil Général, une redistribution des ordinateurs disponibles et reconditionnés est réalisée à destination des écoles publiques du département.

Dès que la commune a procédé au câblage de l'école, les machines sont mises en réseau.

Un serveur de fichier, dotée de la solution logicielle IntraScol complète et optimise le fonctionnement du réseau. Il permet à chaque utilisateur d'accéder à ses dossiers et documents à partir de l'ensemble des postes de l'école. Une sauvegarde de l'ensemble des données est effectuée chaque nuit.

Les conseillers TICE définissent chaque année le contenu de la configuration des postes, conseillent les équipes des écoles et les communes lors de l'élaboration des projets d'équipement, assurent la formation des maîtres aux usages.

o Depuis 10 ans, le plan AIRE, c'est :

- 6500 ordinateurs distribués,
- 78 % des écoles du département ont été dotées au moins une fois.
- 120 serveurs IntraScol installés utilisés par 130 écoles

Document joint



[Plan AIRE - demande de dotation](#) (PDF de 345.3 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.